

testait. Lorsque Antoinette, devenue tendre pour ce petit frère qu'elle avait sauvé, le prenait dans ses bras et le couvrait de baisers, sa belle-mère, outrée de tant de fausseté, était tentée de le lui arracher. Plus la jeune fille lui donnait de marques de tendresse, plus Mme Thérèse la méprisait.

Et voilà que d'un mot, la nourrice venait de la confondre. La coupable, c'était Manette ; mais c'était aussi Mme de la Ronchère qui avait opprimé un cœur innocent sous le poids d'une accusation odieuse. Depuis un



Manette s'est soulevée sur sa couche.

an, elle avait laissé éloigner cette pauvre enfant du foyer paternel ; depuis un an, elle avait rendu son mari malheureux de cette absence, tout cela parce qu'elle s'était laissée guider par son imagination ou, peut-être même, par une sourde inimitié. Qu'il lui tardait de revoir son mari, son Antoinette qu'elle avait tant aimée jadis ! Combien elle eût voulu se jeter dans leurs bras, les presser sur son cœur ! Ce cœur, délivré de cet horrible poids du soupçon, reprenait toute sa tendresse et avait hâte de réparer, de se redonner tout entier. Pourtant, l'idée ne lui vint pas un instant d'abandonner cette malheureuse qui eût pu croire qu'elle lui retirait son pardon. Elle termina la funèbre veille, en compagnie de Mlle Rose que Fantille avait fait prévenir.

L'agonie de la pauvre Manette dura longtemps. Ce ne fut qu'au grand jour que sa respiration oppressée cessa de se faire entendre et que ses traits s'immobilisèrent dans un sourire, éclos au souffle de la charité chrétienne.